



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

 NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Objet : Qu'est-ce qu'un « igloo mobile » ?

Joliette le 5 novembre 2025- Un Igloo mobile est un véhicule complètement enneigé qui circule sur les routes. Un pare-brise partiellement nettoyé ne suffit pas, même pour parcourir de courtes distances. Il est important d'enlever la neige de toutes les surfaces vitrées, du toit, du capot et des phares du véhicule. Votre visibilité ainsi que celle de ceux qui vous suivent seront ainsi améliorées. La Sûreté du Québec tient aussi à rappeler quelques conseils de sécurité lors des conduites hivernales.

Une fois engagé sur la chaussée, il est important de vous méfier des conditions routières souvent incertaines. La chaussée glacée ou enneigée n'offre presque pas de résistance au freinage ou au dérapage. Il est donc nécessaire d'adapter votre vitesse selon l'état des routes. Pour minimiser les risques de collisions, il est essentiel de maintenir une distance prudente et raisonnable avec le véhicule qui vous précède. Également, n'immobilisez pas votre voiture en bordure des routes principales de manière à rendre une signalisation inefficace ou à entraver la circulation.

Lors d'une tempête de neige, ne prenez pas votre véhicule à moins que cela soit absolument nécessaire. Gardez en tout temps votre réservoir d'essence rempli au moins à la moitié afin d'éviter une panne d'essence lors d'une tempête. Il est important de prévoir, à l'intérieur de votre voiture, une trousse de secours et des couvertures pour vous réchauffer en cas de besoin.

La Sûreté du Québec vous rappelle d'être prudent sur les routes et d'adapter votre conduite selon les conditions météorologiques!

Geneviève Jetté
Poste de la MRC de Joliette
Sûreté du Québec
450 759-5222